

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires étrangères
OTTAWA
23 1988
PARLIAMENTARY LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

CAI
EASS
D31X
V.9/88
DOCS

Le bulletin du désarmement

Un exposé des activités
nationales et internationales
en matière de désarmement
et de contrôle des armements

Conférence de Paris sur les armes chimiques . . .	1
Interdire à tout jamais les armes chimiques . . .	3
M. Beatty donne suite au rapport Barton	4
Atelier de l'Université de Calgary portant sur la vérification d'une convention sur les armes chimiques	5
Allocution du Premier ministre Mulroney devant l'Assemblée générale	6
Session fructueuse de la Première commission . . .	9
Négociations sur les forces conventionnelles en Europe	9
L'ambassadeur Fortier insiste sur l'espoir . . .	10
Publications récentes du ministère des Affaires étrangères	12
Résolutions relatives au désarmement et au contrôle des armements (DCA) et à la sécurité internationale adoptées au cours de la 43 ^e session de l'AGNU	13
Le public canadien en faveur du rôle du Canada au sein de l'OTAN	14
Des membres du Groupe consultatif assistent à des réunions de la Première commission . . .	15
Consultations bilatérales sur le contrôle des armements et le désarmement depuis septembre 1988	15
Attribution du Prix Nobel de la paix pour 1988 aux Forces de maintien de la paix des Nations Unies	16
L'OTAN publie un document statistique sur les forces classiques en Europe	16
Un atelier sur la vérification organisé par des ONG européennes	17
Allocution de M. Clark à la CSCE	17
Subventions et contributions versées par le fonds du désarmement au cours de l'année financière 1988-1989	20

Le *Bulletin du désarmement*, publié périodiquement par la Direction du contrôle des armements et du désarmement, du ministère des Affaires étrangères, a pour but d'informer le public canadien au sujet des questions touchant le contrôle des armements et le désarmement. Pour faire inscrire votre nom sur notre liste d'envoi ou pour obtenir des copies supplémentaires, veuillez adresser vos demandes comme suit : Rédacteur en chef, *Bulletin du désarmement*, Division du contrôle des armements et du désarmement, Ministère des Affaires étrangères, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2

This publication is also available in English.

Conférence de Paris sur les armes chimiques



Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, prononçant une allocution sur les armes chimiques, lors de la Conférence de Paris.

Pendant une période de cinq jours au mois de janvier, les médias ont attiré l'attention du public sur le premier événement international important de l'année. De fait, cet événement sortait de l'ordinaire à plus d'un titre, car il était question de la violation d'un traité, des armes chimiques et de la répugnance et de l'angoisse profonde qu'elles inspirent et, surtout, de l'avènement d'un monde meilleur. Les tensions Est-Ouest et Nord-Sud, les antagonismes régionaux et la méfiance étaient d'autres éléments qui entraient en jeu à la Conférence de Paris. Il n'est donc pas étonnant que sur le plan pratique, la proposition faite en septembre par le président Reagan de convoquer une conférence internationale pour réaffirmer le Protocole de Genève signé en 1925, concernant la prohibition de l'emploi des armes chimiques pour faire la guerre, a d'abord été accueillie avec une certaine appréhension, vu sur-

tout que les premières réactions faisaient croire que l'ordre du jour allait être élargi au point de devenir irréaliste. Toutefois, tous partageaient le sentiment profond qu'il fallait faire quelque chose, au plus tôt, afin qu'à l'avenir les États cessent de penser qu'ils pourraient recourir impunément aux armes chimiques.

Il ne restait qu'un peu plus de trois mois, y compris la période des Fêtes, pour préparer la conférence, pour prendre les mesures voulues, soit de façon bilatérale soit en groupe, pour faire en sorte que la conférence puisse se dérouler en évitant les écueils et n'aboutisse pas dans une impasse. L'enjeu était de taille, cela ne laissait aucun doute : l'échec de la Conférence de Paris aurait vraisemblablement une incidence négative sur les négociations en cours à la Conférence sur le désarmement à Genève, et pourrait, contrairement à l'objectif premier, donner plus de poids à la notion selon laquelle les armes chimiques sont en quelque sorte un élément utile, peut-être même indispensable, de l'arsenal d'un État.

Pour bien comprendre ce qui a été accompli au cours des cinq jours de la Conférence de Paris, il faut d'abord savoir ce qui ne faisait pas partie des objectifs de la conférence et ce qui allait au-delà de son mandat. Il est également important d'être conscient de la dynamique de la diplomatie multilatérale qui, contrairement à ce que certains voudraient le faire croire, n'est pas nécessairement un exercice visant à trouver le plus petit dénominateur commun.

Même si elle avait été suscitée en grande partie par l'emploi confirmé d'armes chimiques par l'Irak au cours de la guerre du Golfe, la Conférence de Paris n'avait pas pour objectif de constituer un tribunal international chargé de dénoncer ces actes passés, tout répugnants qu'ils aient été. En outre, il ne fallait pas que la conférence traite de la structure et des procédés des Nations